



Siryae

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 07/05/2026

ID : 078-200063048-20260505-2026_191-CC



DÉCISION N° 2026-191

Objet : Convention de Sobriété Hydrique avec Châteauform' Domaine de Béhoust.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° D744-2026 du Comité Syndical du 24 février 2026 relative à l'adoption du modèle de convention de Sobriété Hydrique,

Vu le projet de convention avec le partenaire Châteauform' Domaine de Béhoust proposé par la société SAUR,

Considérant la nécessité de définir les conditions dans lesquelles le Syndicat et le Délégué accompagnent Châteauform' Domaine de Béhoust pour l'aider à réduire son impact hydrique,

DÉCIDE

Article 1 : de signer une convention de Sobriété Hydrique tripartite avec la société SAUR, sise 11 chemin de Bretagne 92130 Issy-les-Moulineaux et Châteauform' Domaine de Béhoust, sise 1 rue du Nid de Geai 78910 Béhoust.

Article 2 : que le Comité Syndical en sera informé lors de sa prochaine séance.

Fait à Béhoust, le 5 mai 2026

Guy PÉLISSIER
Président



Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau

Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 78910 BÉHOUST

Tel : 01.34.94.67.71 – Fax : 01.34.87.29.66 - Mail : contact@siryae.fr

SIRET N° : 200 063 048 00017 - TVA N° : FR07200063048